

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6060 Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : AOUIDY Najat

Date de naissance : 28 Mars 1960

Adresse : 136, résidence Le Bahia  
boulevard Bourgogne Casablanca

Tél. : 066.151.61.27 Total des frais engagés : 600,50 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Malika ENNABIL  
MEDECINE GENERALE  
Capital Center, Entrée B, N° 203  
Boulevard Anoual - Casablanca  
T.P. 36361200 - INPE: 091061291

Date de consultation : 31 OCT 2023

Nom et prénom du malade : AOUIDY Najat. Age:

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Rhumatismes articulaires césare

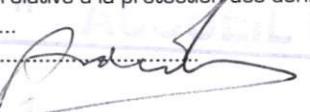
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

28 NOV. 2023

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 28/11/2023

Signature de l'adhérent(e) : 



MEDECINE GENERALE  
Dietetique Nutrition  
D.I.U Echographie  
Mesotherapie



الطب العام  
التغدية السمنة  
الشخص بالصدى  
الميزوتيرابي

Casablanca le ..... 10 - 10 - 2023 ..... الدار البيضاء في

AOUAD Aya

- ages 40 ans



14.10

117 a Jeen 2 mois



INPE  
092052703

Flamida 7,5

36.20

90.10 - Flavomat 200



INPE  
092052703

Docteur Malika ENNABIL  
MEDECINE GENERALE  
Capital Center, Entrée B, N° 203  
Boulevard Anoual - Casablanca  
T.P. 36361200 - INPE: 091061291

Docteur Malika ENNABIL  
MEDECINE GENERALE  
Capital Center, Entrée B, N° 203  
Boulevard Anoual - Casablanca  
T.P. 36361200 - INPE: 091061291

200,40

PHARMACIE EL HADJ  
1er Etage N°1, Imm B Casablanca  
Tél: 0522 86 27 45 - 0522 86 27 46

Capital Centre

203, Angle Bd, Anoual et Abdelmoumen  
1er Etage N°1, Imm B Casablanca

كابطال سنطر

زاوية شارع عبد المؤمن وشارع أنوال  
الطابق الأول الشقة رقم 1 العمارة ب - البيضاء

LOT 221074  
EXP 11/2024  
PPV 74.10DH

LOT 226017  
EXP 03/24  
PPV 36DH20

PPV :  
Lot N° :  
Exp :

00,00

00,00  
00,00

MEDECINE GENERALE

Dietetique Nutrition

D.I.U Echographie

Mesotherapie



الطب العام

التغدية السمنة

الفحص بالصدى

الميزوتيرابي

Casablanca le ..... 31 OCT 2023 ..... الدار البيضاء في

AOUIDY wajat

55.00

- Amoxicil 1g  
1cp x 15 / 8.8

45.50

- cataglase 50  
4cp x 15 u pa

60.00

- entecavir 100mg  
1cp x 10 u pa

160.50

**Docteur Malika ENNABIL**  
**MEDECINE GENERALE**  
Capital Center, Entrée B, N° 203  
Boulevard Anoual - Casablanca  
T.P. 36361200 - 11 E: 36061200  
1300 Bd M'hammed V  
1522 80 15 - Casablanca

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat - R.P.1,  
Ain seba Casablanca  
Enterofermina 2 milliards  
susp b 10 fl 5 ml  
P.P.V : 60.00 DH  
6 1138001 081653

PHARMACIE DE LA SECURITE  
ROUTE DE RABAT  
1300 BD M'HAMED V  
1522 80 15 - CASABLANCA

Capital Centre  
203, Angle Bd. Anoual et Abdelmoumen  
1er Etage N°1, Imm B Casablanca

كابطال سنظر  
زاوية شارع عبد المؤمن وشارع أنوال  
الطابق الأول الشقة رقم 1 العماره ب - البيضاء

PPV : 55,00 DH  
LOT : 651591  
PER : 02/25

PPV : 55,00 DH

LOT : M21132  
EXP : SEP 2024  
PPV : 45,50 DH